

MÉMOIR PRÉSENTÉ À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE BOUCHARD-TAYLOR

IDENTITÉ QUÉBÉCOISE ET MULTICULTURALISME CANADIEN

La Commission Bouchard-Taylor devrait trouver un moyen adéquat à l'intégration des immigrants dans la société d'accueil, sans « troubler » le caractère culturel francophone et l'identité nationale des Québécois de souche ?!

Par Québécois « de souche », il faut comprendre « d'origine », les fondateurs, en opposition avec les immigrants « de souche » - très incommodes, parce que pour les Québécois de souche, la différence est anormale. D'où la nécessité de trouver des accommodements raisonnables à des symboles religieux auxquels on attribue souvent un sens politique intégriste. Il semble que le port d'un voile, burka, kirpan, hidjab ou la pratique des lois de la charia dérange et inquiète. Le « look ethnique » amusant et exotique des années cinquante est devenu carrément outrageant et provocateur.

Il est vrai que souvent les symboles religieux ont des desseins politiques, notamment lorsqu'il s'agit de religions pas encore séparées de l'État; par exemple, celles qui cherchent à s'imposer par l'intimidation et la menace.

Rendus là, il ne peut y avoir des accommodements raisonnables pour des usages irraisonnables même si tous ces symboles prolongés dans nos cultures, nous donnent le sentiment d'appartenance. On ne peut appartenir à n'importe quoi dans un milieu où nous sommes en situation de demandeurs quand il nous faut dialoguer dans le but de nous mettre d'accord sur ce qu'on est en désaccord, même s'il faut concéder sur une part de sa vérité. S'il n'est pas possible d'en arriver à une entente, alors c'est le recours à la loi. En démocratie, où nous avons choisi de vivre, nous ayant offert la liberté, dans un état civique avec une citoyenneté constitutionnelle, les droits sont tous égaux. Les hiérarchiser pour accorder des priorités et privilèges c'est détruire la cohésion sociale. Sommes-nous rendus là? Cinq voiles, une bourka, un kirpan et un turban avec un ou deux soukkah, cela ne change rien.

Nous sommes tous venus au Canada pour chercher la paix et la liberté que nous souhaitons. Et il ne faut pas se laisser emporter par les vents et marées soulevés par les médias toujours à la recherche du sensationnel. C'est à nous qu'il faut honorer et respecter cette paix et liberté dans notre société d'accueil. Le souci prioritaire de l'immigrant est de trouver du travail et d'assurer la sécurité de sa famille. Ce de quoi il est conscient c'est qu'il ne peut pas y arriver sans l'aide de ses nouveaux compatriotes, en acceptant et en reconnaissant l'autre avec qui il est venu se réaliser. C'est la seule manière de s'y intégrer raisonnablement à sa nouvelle société d'adoption. C'est le bon sens qui est encore la meilleure justice qui soit, alors qu'il s'agit des relations interpersonnelles. Le multiculturalisme n'est que l'intégration par l'accommodation.

La xénophobie ignore tout système de valeurs en excluant ce qui est différent. C'est toujours la faute des autres de tout ce qu'il peut nous arriver. Maintenant, on nous prépare une nouvelle constitution qui fait de nous de citoyens entièrement à part, dans des communautés minoritaires (réserves) pour mieux servir de boucs émissaires. *« Comment accepter du haut de notre québécity d'être traité sur le même pied que les immigrants qui nous tombent sur la tête »?!* (extrait condensé de la Charte Hérouxville)

Nous avons toujours plaidé en faveur d'une identité qui fait de nous les éléments de l'ensemble d'un pays tel le Canada dont l'idée de **nation** ne peut exister que dans un sens politique, c'est à dire la totalité d'une population de citoyens d'un État civique.

Au Canada des années cinquante, alors que notre pays s'est débarrassé de son statut de dominion de l'Angleterre, à la Grande réunion de Toronto (1953) des États généraux des groupes ethnoculturels, nous avons tous opté pour un Canada multilingue et multiculturel. C'est à la demande de Jean Lesage (suite aux recommandations de la Commission Dunton-Laurendeau, sur le bilinguisme et biculturalisme au Canada, des années 1960), alors qu'il été le premier-ministre du Québec à Winnipeg que les communautés ethnoculturelles ont renoncé à l'enseignement d'une troisième langue et accepté un Canada bilingue et multiculturel.

Ce n'est que dans les années 1970 que nous avons été appelés à contribuer à la rédaction de la loi du multiculturalisme canadien en tant que politique d'intégration des immigrants. À cette époque là, la menace venait des Anglais; maintenant elle vient des immigrants! Peu de temps après, cette politique d'intégration multiculturelle a été adoptée au Québec par le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (1978), M. Gérard Godin, sous l'appellation de « Autant de façons d'être Québécois ». C'est également à l'une de ces rencontres que M. René Levesque nous a déclaré « que nous sommes tous des immigrants », venus d'ailleurs et qu'ensemble nous sommes appelés à contribuer au développement économique et à l'enrichissement culturel du Québec. Peine perdue! Quelques années plus tard, cette politique fut abandonnée avec l'apparition du soi-disant « Au Québec, pour bâtir ensemble » toujours du prêt-à-porter pour nous sans nous.

Il y a présentement au Canada environ 45% de sa population plus récente, qui est d'origine autre qu'anglaise et française ce qui a, par ailleurs, mit fin à la politique de « deux communautés fondatrices les plus importantes » de leurs « droits acquis » et de l'alternative gouvernementale « French Power » & « English Power ». Ce sont là des conséquences évidentes du multiculturalisme canadien. Cela a également permis l'émergence d'une nouvelle identité nationale « multiculturel être canadien » avec une citoyenneté à part entière. Et, pourquoi pas? Après tout, jusqu'à la Révolution tranquille, tous les francophones du Québec s'appellent Canadiens-français. C'est la raison aussi du fait que, au Québec, le multiculturalisme canadien est en exil. La preuve, qu'il n'y a pas d'autre Commission Bouchard – Taylor dans le reste du Canada.

Étant de la génération des arrivants de l'après 2ème guerre mondiale, fuyant des pays tombés sous la dictature communiste et choisissant la liberté, nous sommes venus au Canada pour l'habiter, la faire nôtre et non pas de rejoindre diverses minorités soumises à la dictature de diverses majorités. C'est entendu : « Au Québec tout cela se passe en français! ».

Il est clair que ce pluralisme culturel, avec le temps, s'impose comme une culture des cultures, telle une promotion de l'ensemble canadien dans le monde. Le Québec en a bénéficié grandement sur le plan de sa représentativité francophone internationale. Sur le plan intérieur, cette politique a ramené sur l'échiquier national l'existence de l'autre, l'altérité, la découverte et l'acceptation de la différence. La différence existe et elle se manifeste en nous-mêmes avant de se manifester avec beaucoup d'égards envers les autres. Dans une société cependant nous fonctionnons comme si nous devenons un peu l'autre avec des, bien sur, accommodements raisonnables. C'est pourquoi lorsqu'on agit en aidant les plus démunis de notre société c'est d'autant mieux pour nous tous.

Fascinante l'Identité... écrit M. Pierre Légaré dans LaPresse du 11 Novembre 2007, dont voici l'énoncé : « Tout peuple, surtout s'il a déjà été minoritaire et menacé, devient, une fois majoritaire, un impitoyable intégrateur des minorités ».

Il n'y a pas d'identité statique. Le Québec ne peut pas s'isoler dans sa québécutude en pratiquant la politique du « big brother » au moment où les identités de partout sont sous la pression de la mondialisation.

* * *

ADDENDA des commentaires soulevés lors des audiences dont les médias sont restés muets mais sur lesquelles les commissaires devraient se prononcer. Par exemple : d'où vient la menace des immigrants sur la langue et l'identité francophone de souche !? Est-ce pour faire peur à la majorité, électoralement rentable ou bien pour nous culpabiliser en criant au loup de « l'invasion ! ».

Il est important d'éliminer toute ambiguïté sur les opinions bien connues du public québécois des commissaires, notamment M. Gérard Bouchard qui pense que la souveraineté du Québec « nous donnera cette espèce de confiance en soi, cette valorisation, cette sécurité psychologique et symbolique auquel nous aspirons d'une façon quasi malade ». Également rappelons les propos de M. Charles Taylor, un adepte convaincu si non le père de la doctrine multiculturelle : l'existence de l'autre (l'altérité); alteritas =

différence. Une aptitude à nous identifier en rapport avec l'autre qui n'est que celui avec qui nous sommes venu pour mieux vivre et se réaliser dans son nouveau milieu de vie. Mon souci premier, en tant que nouveau venu est de me faire comprendre et m'entendre avec l'autre. L'autre devient mon prochain, mon semblable avec qui je me ressemble—qui s'assemble ce ressemble—une valeur sociale primordiale commune à toutes les cultures. Mon identité intime dans la société d'accueil se double d'une identité collective. Du singulier on passe au pluriel. Je m'enrichis. Je ne suis pas un bloc de ciment. L'autre, non seulement existe, mais son existence m'assure de ma propre existence. Les diverses cultures communiquent entre elles avec les valeurs ayant atteint le top et passé à l'universel. Voilà ce qui signifie « multicultural être canadien » québécois francophone. Une nouvelle patrie qui ne m'oblige pas de perdre ma patrie. Dans le multiculturalisme, les diverses cultures coexistent puis, à long terme, se confondent dans une culture des cultures. Pas si mal! Pour un Québec fort dans un Canada unit !

Dans le Charlevoix, lors des audiences à salle comble, M. Bouchard dévie de la citation ci haut, en affirmant que la « nation québécoise devait se débarrasser de l'esprit de souche ». Si c'est vrai, alors Québec devrait libérer le multiculturalisme de son exil et le rapatrier d'Ottawa pour l'intégration de ses immigrants. En attendant, dans le Charlevoix et à Hérouxville, si l'on n'est pas du PQ, on n'est pas Québécois, encore moins qu'en Gaspésie, ou si, la langue maternelle n'est pas le français on n'est qu'un Canadien francophone errant. ET pourquoi tout ça?! Parce que la nation québécoise s'appuie uniquement sur les notions classiques d'une nation c.a.d. une langue, une culture, un état avec des citoyens d'origine, des coutumes, d'histoire, des traditions et d'aspiration communes. Les autres resteront « in vitam aeternam » des minorités **protégés** par la majorité dominante. Pour les Anglais du reste du Canada et du Québec, la notion de nation n'est peut-être que politique, c'est à dire l'ensemble de la population des citoyens. En réalité, nous sommes venus au Canada la faire nôtre et y demeurer. Au Québec, pour faire partie de « NOUS », dès 1980, lorsque Madame Monique Gagnon Tremblay a été Ministre libérales de l'Immigration, histoire de jaser-pour-jaser, nous étions déjà « au Québec pour bâtir ensemble », le « NOUS » conditionnel de Mme Marois.

On connaît le système de l'État providence qui nous dresse la liste des besoins par des fonctionnaires aussi ignorants qu'incompétents dans la matière, du « prêt à porter ». Imaginez, après des études et des recherches qui ont coûté cher aux contribuables, ils sont arrivés à la conclusion qu'un enseignant immigrant, même s'il a un doctorat, cela lui prendra encore quatre ans d'études pour obtenir un permis d'enseignement. Ce délai est de huit mois en Ontario! Or, il me semble que les immigrants sont capables de participer, du moins, à la prise des décisions qui les concernent. Il s'agit là d'un droit sacré et d'une obligation civique des plus justes et des plus nobles.

Pour ce qui est des accommodements raisonnables des symboles religieux avec des prolongements culturels d'**appartenance** il faut faire très attention; prières, rites et traditions pour le salut de l'âme il est possible de les accommoder en leurs apportant l'aide nécessaire. Par contre, dans un état laïc, un groupe, une institution ou une communauté qui se prétend autonome, et qui essaie par l'intimidation et la menace de nous faire parvenir des messages à dessin politique, bien, c'est NON. Il n'y a pas des accommodements raisonnables; il n'y a que la Loi. En démocratie, nous avons des droits égaux et nous sommes tous égaux devant la loi : « Dura Lex, sed Lex ». La liberté c'est de pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas aux autres.

Jean Taranu CM, MD, médecin émérite, retraité

Fondateur de l'Association Roumaine du Canada.

Ancien Président du Conseil Culturel Consultatif des Ethnies du Québec

Et de la Fédération des Groupes Ethniques du Québec